ARRETE PORTANT COMPOSITION DE LA RCSC DE VAILHAUQUES

Le Maire de la Commune de Vailhauquès,

Vu la délibération n°2015/10/01/15 portant règlement intérieur de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) de Vailhauquès ;

Vu la délibération n°2014/12/22/19 du Conseil municipal du 22 décembre 2019 relatif à la création d'une réserve communale de sécurité civile (RCSC) ;

Vu l'arrêté en date du 05/05/2026, nommant Monsieur GARCIA Sébastien en qualité de directeur opérationnel de la réserve communale de sécurité civile

ARRÊTÉ

Article 1 : La composition de la liste des bénévoles de la RCSC de la commune de Vailhauques est la suivante:

1	BERKAT-CASAS Jennifer
2	BONNEFOI Bruno
3	CARRIERE Alain
4	CASAS Leana
5	CASAS Lily
6	DOMANIECKI Julien
7	GARCIA Sébastien
8	GEORGES HEMAIN Catherine
9	HEMAIN Jean-Claude
10	IRIBARNE Magelone
11	IRIBARNE Steben
12	LAMARQUE Philippe
13	MEDINA Nathan
14	NOEL Jean-Pierre
15	RUIZ Sylvain
16	SANCHEZ Vincent
17	SAUVAGNAC Laurent
18	ZORGNIOTTI Axel
19	ZORGNIOTTI Yannick

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Maire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et copie en sera adressée à Madame la Préfète de l'Hérault.

Fait à Vailhauquès, le 26/06/2026

Le Maire,
Laurent SAUVAGNAC

MAIRIE DE VAILHAUQUES (Hérault)

Le Maire :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Publié sur le site internet de la commune : 26 JUIN 2026
Déposé en préfecture le :
Le Maire,

MAIRIE DE VAILHAUQUES (Hérault)